


# ENTRE NOUS

Bulletin municipal – Commune de VERDON (24) - Décembre 2024



Le Conseil Municipal de Verdon vous adresse ses vœux les plus sincères pour l'année **2025**, en espérant qu'elle soit synonyme de bonheur, de santé et de réussite pour vous et vos proches.

Vol de grues au lever du soleil. (En route pour Verdon et le sud ?) Lac du Der - Novembre 2024 - P.Valade

## Le mot du maire

En cette période d'instabilité aussi bien nationale qu'internationale, à Verdon, nous continuons à mener une vie plutôt paisible.

L'année 2024 a été marquée par la disparition de notre ami Yves Neveu le 20 octobre ; ce décès a touché et endeuillé l'ensemble des habitants de la commune. Puis en novembre, touché par la maladie, Lars Bjorkman est placé en EPHAD à Beaumont.

Pour 2025, comme en cette année 2024, nous allons continuer d'entretenir nos biens immobiliers, que ce soit en bâtiments comme en voies de circulation ; toujours avec la précieuse coopération de la Communauté de Communes concernant la voirie.

Cette année encore, très attachée à la qualité de vie de ses habitants, la municipalité a pris la décision de ne pas augmenter les taux des impôts.

Pour 2025, au nom du conseil municipal, je vous souhaite la meilleure année possible sur tous les points qui vous tiennent à cœur, en commençant par la santé. Je suis certain que nous allons garder notre bonne humeur et la convivialité qui est la marque de notre village.

Jean-Marie BRUNAT

---

## **Voirie :**

Bilan des travaux effectués par les équipes de la Communauté de Communes Bastide Dordogne Périgord :

- Réfection de la buse qui traverse la route de l'Ormeau côté RD 36 afin que, lors de grosses pluies, l'eau file au fossé et ne déborde plus sur la chaussée. Pour améliorer l'écoulement, le Département a curé le fossé.
- En travaux d'entretien, comme les autres années, fauchages et éparages des abords des voies communales revêtues et des chemins habituellement traités (chemin du Lavoir et chemin de l'Ermitage), bouchage de nids de poule et réfection de poutres de rives sur les routes de St Germain, de Lanquais et de la Forêt.
- En investissement : la couche de roulement sur la demi longueur de la route de l'Ormeau côté RD 36 – travaux de reprofilage en calcaire et revêtement bicouche prégravillonné sur 195 mètres linéaires. Sur la route de St Germain, revêtement bicouche sur une longueur de 295 mètres linéaires entre les Beaumes et Terre Blanche.

---

## **Nouveaux habitants :**

En 2024 la maison Brygoo a été rachetée par Véronique Missegue et son fils. Depuis le printemps, date du changement de propriétaires, de nombreux travaux de nettoyage et d'améliorations ont été effectués.

---

## **Marianne du civisme :**

Comme en 2017 et 2022, Verdon est la commune qui a le meilleur taux de participation pour les quatre scrutins de juin et début juillet 2024 (aussi bien pour les élections européennes que pour les élections législatives). A savoir que nous concourons dans la catégorie des communes de Dordogne qui ont entre 0 et 100 inscrits sur les listes électorales.

---

## **Cérémonie du 11 novembre 2024 :**

Ce jour de Commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'armistice et hommage à tous les morts pour la France, a réuni une grande partie des habitants de Verdon.

Nous avons eu la chance d'avoir un grand soleil pour déposer la gerbe au pied du monument aux morts.

A l'issue de cette réunion, le pot de l'amitié a été servi à la salle communale de la Mairie, toujours dans le meilleur esprit de convivialité.



---

## **Etat civil :**

Décès de Yves Neveu le 20 octobre 2024 à l'âge de 61 ans. Douleur pour nous tous qui l'avions pour ami. Nos pensées attristées vont à la famille amicalement appréciée dans notre village

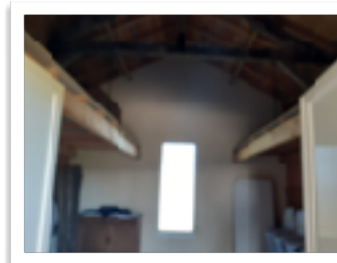
## Don :

La famille Vignau-Barranx nous a fait don des restes d'un crucifix, seul vestige retrouvé dans la maison de Serge Barranx incendiée par les nazis le 21 juin 1944 à Mouleydier. Ce souvenir est installé dans le chœur de notre petite église.



## Travaux :

- Aménagement de mezzanines dans le local du bâtiment de la halle pour rangement de divers matériels. Il est à noter aussi l'installation d'un point d'eau à l'intérieur du local de cette halle.
- Fin des travaux de montage et installation du columbarium.
- Balisage et finition des travaux d'ouverture des chemins de randonnée (boucle St Agne-Verdon).



## Prévisions pour 2025 :

- Aménagement d'un plan de travail dans la partie fermée de la halle.
- Remplacement des volets bois de la façade de la mairie.
- Réfection du sol et du mur des toilettes de la mairie.
- Projet d'installation de panneaux lumineux alimentés d'un panneau solaire afin de faire ralentir les automobilistes dans la partie étroite du bourg avant le cimetière. La limitation à 30km/h ne suffisant pas !

## Civilité et vivre ensemble :

Rappel des différents arrêtés

### ➤ Sortie des poubelles :

Les bacs noirs et jaunes doivent être sortis la veille au soir des jours de ramassage et doivent être remis **rapidement** après le passage de la benne de collecte. En effet certains bacs vidés et reposés par le bras du robot se trouvent à moitié sur la chaussée, voire couchés au sol après le passage du ramassage.

### ➤ Brûlage des déchets :

Rappel : seuls les brûlages de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage sont autorisés. Ils ne sont autorisés qu'après déclaration préalable en mairie au moins 3 jours avant la date prévue dans la période du 1<sup>er</sup> octobre au dernier jour de février.

➤ Emissions sonores :

- Les occupants de maisons d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par des bruits.

Les travaux bruyants peuvent être effectués

- . les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- . les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- . les dimanches de 10h à 12h

- Les cris d'animaux ne doivent pas par leur durée, leur répétition ou leur intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé humaine. Les conditions de détention d'animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence.

➤ Végétation :

Les herbes non coupées sur les propriétés de plusieurs maisons du centre bourg réduisent la visibilité pour la sécurité routière sur la route de St Germain. Chacun des propriétaires doit avoir soin d'entretenir la partie de son terrain qui donne sur le domaine public de la chaussée. Ainsi notre bourg n'en sera que plus accueillant et sécuritaire.

Il est à noter que l'emploi de produits phytosanitaires est **strictement interdit** surtout sur les fossés ou les bas-côtés pour préserver de la pollution les nappes phréatiques et les fontaines du village.

## *Amicale verdonnaise*

Le repas du village prévu en juin a été reporté en août par peur de l'orage afin de ne pas réitérer la mauvaise expérience de 2023.

Ce moment convivial, cette fois dans des conditions météo très favorables, fut unanimement apprécié. Les grillades de sanglier, fournies par l'association de chasseurs étaient préparées par Christian Graniczny.

Nous remercions tous les bénévoles qui contribuent à la réussite de ces manifestations : cuisine, installation, barbecue et nettoyage.

Nous avons vendu le barnum devenu inutile afin de participer à l'équipement de bâches de fermeture pour la halle communale.

Nous vous souhaitons une excellente année 2025.

La présidente et le bureau de l'Amicale Verdonnaise



## La vie à la bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque, soutenue par les quatre municipalités du regroupement (Lanquais, Varennes, Verdon, St Agne) essaye de correspondre toujours mieux à vos attentes.

Cette année, nous avons pu acheter 76 ouvrages (adultes et jeunesse) qui constituent un florilège de la rentrée littéraire d'automne. Tous les goûts peuvent être satisfaits et les bénévoles vous conseilleront avec plaisir quand vous franchirez notre porte, comme on vous y invite.

L'inscription est gratuite, il est possible d'emprunter plusieurs ouvrages, pour une durée d'un mois maximum.

En attendant votre visite, nous avons décidé d'aller vers vous, en participant au café municipal du 6 décembre 2024, pour la commune de Lanquais.

A cette occasion, plusieurs personnes ont découvert ou redécouvert avec plaisir, les auteurs dont elles ont entendu parler à la télévision ou sur les réseaux sociaux.

On espère que leur enthousiasme se traduira par de nouvelles adhésions et qu'elles participeront au rayonnement culturel de nos villages. D'autres séances sont prévues dans les prochaines semaines pour Varennes, Saint-Agne et Verdon.

Dans cet esprit d'enrichissement réciproque, l'équipe de la bibliothèque organisera le **Samedi 25 Janvier 2025** en soirée, dans le cadre de la Nuit de la lecture, une rencontre avec une autrice régionale, Muriel Romana. On échangera autour de ses ouvrages qu'elle pourra dédicacer pour les plus curieux. On pourra même se délecter des douceurs concoctées par nos bénévoles.



RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE		
LUNDI	MERCREDI	VENDREDI
16-18	14-16 heures	14-16 heures 30



## **Le livre de Verdon**

Il y a environ un an j'ai eu l'idée d'écrire un livre sur Verdon et ses habitants.

J'ai présenté ce projet, à l'époque, au Maire et au Conseil Municipal, et j'ai eu l'accord pour le démarrer.

Je rappelle que l'idée de départ de ce livre est que tous les habitants de Verdon puissent présenter l'histoire de leur famille et de leur maison et que l'on puisse ainsi mieux se connaître dans la commune.

Le principe est qu'une notice de 2 pages reprenne la présentation de chacun, avec si possible quelques photos de sa famille et de sa maison.

Mais ce livre doit aussi permettre de raconter l'histoire du village, ancienne et plus récente, de rapporter des anecdotes et de livrer le récit de la vie autrefois (les années 40, 50 et 60) dont les anciens se souviennent encore. Le livre doit également permettre de présenter la Commune et ses particularités.

La première étape du projet consiste pour moi à interviewer tous les habitants de la commune afin de recueillir leurs témoignages. C'est en fait l'étape la plus importante du projet.

Où en est-on aujourd'hui ?

Le projet avance à son rythme, mais il avance !!!

A ce jour, 19 familles, sur les 31 que j'ai recensées sur la Commune, ont été interviewées. Il me reste donc 12 familles à rencontrer, ce que je vais faire dans les semaines qui viennent.

Le point très positif est que toutes les personnes que j'ai rencontrées jusqu'ici, ont été contentes de coopérer et sont favorables au projet.

Une fois toutes les interviews réalisées, il faudra réunir des photos permettant d'illustrer les notices de chacun. Si certains le souhaitent je pourrai réaliser ces photos.

L'étape suivante prendra du temps, puisqu'il s'agit de consulter les archives de la Mairie (et peut être celles du Département) tout en intégrant les témoignages de personnes connaissant bien Verdon, mais n'y habitant plus aujourd'hui.

Nous devrions y voir plus clair l'été prochain.

Je remercie par avance les personnes que je n'ai pas encore rencontrées de leur accueil.

Je reste par ailleurs à la disposition de chacun. N'hésitez pas si vous avez des questions, des remarques, des histoires, ... à me contacter.

François de La Loge - 06 25 34 67 41 -

